

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

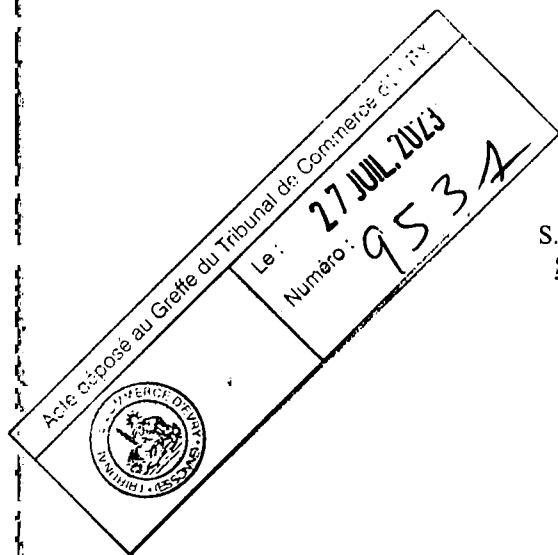
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 00602 Numéro SIREN : 835 379 140 Nom ou dénomination : AML TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt 9531



A M L TRANSPORT
S.A.S.U. au capital de 1 500,00 Euros
Siège social : 11 Allée des Mélites

91150 ETAMPES
R.C.S EVRY : 835 379 140

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 19/06/2023

Le 19/06/2023,
à 10h,

Monsieur El Mostafa MOUBARIK, actionnaire unique de la société **A M L TRANSPORT**, a pris les décisions ci-dessous lors de l'Assemblée générale ordinaire annuelle.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels
- Affectation du résultat

Décision n° 1

L'Assemblée Générale approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître un bénéfice de **15 659,01** Euros.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 30 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'actionnaire unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 faisant ressortir **une perte** de **-4 619,85** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **15 659,01** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **11 039,16** Euros.

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat de **11 039,16** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 11 039,16 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'actionnaire unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

MEM

Décision n° 3

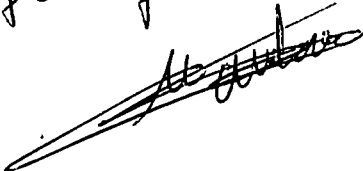
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 30 Euros, correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Décision n° 4

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'actionnaire unique.

Le Président

MOUBARIK el mostafa
"certifié conforme à l'original"


MEM

Désignation de l'entreprise <u>A M L TRANSPORT</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Adresse de l'entreprise <u>16 Rue Auguste Daix 94260 FRESNES</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
SIRET <table border="1"><tr><td>8</td><td>3</td><td>5</td><td>3</td><td>7</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>4</td></tr></table>												8	3	5	3	7	9	1	4	0	0	0	1	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
8	3	5	3	7	9	1	4	0	0	0	1	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
1	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
1	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
ACTIF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
<table border="1"><thead><tr><th colspan="2"></th><th colspan="2">Brut 1</th><th colspan="2">Amortissements-Provisions 2</th><th colspan="2">Net 3</th></tr></thead><tbody><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td>010</td><td></td><td>012</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td><table border="1"><tr><td>Fonds commercial *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>16 083</td><td>030</td><td>11</td><td></td><td>16 072</td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>50</td><td>042</td><td></td><td></td><td>50</td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>16 133</td><td>048</td><td>11</td><td></td><td>16 122</td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Marchandises *</td><td>060</td><td></td><td>062</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td>226</td><td>066</td><td></td><td>226</td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td>118</td><td>070</td><td></td><td>118</td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td>072</td><td>4 113</td><td>074</td><td></td><td>4 113</td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td>2 233</td><td>086</td><td></td><td>2 233</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td>1 574</td><td>094</td><td></td><td>1 574</td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>8 265</td><td>098</td><td></td><td>8 265</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>24 398</td><td>112</td><td>11</td><td></td><td>24 387</td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td colspan="12">Exercice N 1 NET</td></tr><tr><td rowspan="9">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="6">Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>1 500</td></tr><tr><td colspan="6">Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Réserve légale</td><td>126</td><td>150</td></tr><tr><td colspan="6">Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Report à nouveau</td><td>134</td><td>15 659</td></tr><tr><td colspan="6">Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>(4 576)</td></tr><tr><td colspan="6">Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Total I</td><td>142</td><td>12 733</td></tr><tr><td colspan="6">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td></tr><tr><td rowspan="6">DETTES (4)</td><td colspan="6">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td>2 303</td></tr><tr><td colspan="6">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>9 339</td></tr><tr><td colspan="6">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td colspan="6">Total III</td><td>176</td><td>11 653</td></tr><tr><td colspan="6">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>24 387</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>16 083</td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td></td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></tbody></table>														Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012				<table border="1"><tr><td>Fonds commercial *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Fonds commercial *	014		016				Autres *												Immobilisations corporelles *	028	16 083	030	11		16 072	Immobilisations financières * (1)	040	50	042			50	Total I (5)		044	16 133	048	11		16 122	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			Marchandises *	060		062			Avances et acomptes versés sur commandes		064	226	066		226	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	118	070		118	Autres * (3)	072	4 113	074		4 113	Valeurs mobilières de placement		080		082			Disponibilités		084	2 233	086		2 233	Charges constatées d'avance *		092	1 574	094		1 574	Total II		096	8 265	098		8 265	Total général (I + II)		110	24 398	112	11		24 387	PASSIF												Exercice N 1 NET												CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	1 500	Écarts de réévaluation						124		Réserve légale						126	150	Réserves réglementées *						130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131		Report à nouveau						134	15 659	Résultat de l'exercice						136	(4 576)	Provisions réglementées						140		Total I						142	12 733	Provisions pour risques et charges						Total II	154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164		Fournisseurs et comptes rattachés *						166	2 303	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169	9 339	Produits constatés d'avance						174		Total III						176	11 653	Total général (I + II + III)						180	24 387	RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	16 083	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	<table border="1"><tr><td>Fonds commercial *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Fonds commercial *	014		016				Autres *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Fonds commercial *	014		016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	Autres *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Immobilisations corporelles *	028	16 083	030	11		16 072																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Immobilisations financières * (1)	040	50	042			50																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Total I (5)		044	16 133	048	11		16 122																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
		Marchandises *	060		062																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	226	066		226																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	118	070		118																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
		Autres * (3)	072	4 113	074		4 113																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Disponibilités		084	2 233	086		2 233																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Charges constatées d'avance *		092	1 574	094		1 574																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Total II		096	8 265	098		8 265																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Total général (I + II)		110	24 398	112	11		24 387																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
PASSIF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
Exercice N 1 NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	1 500																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Écarts de réévaluation						124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Réserve légale						126	150																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Réserves réglementées *						130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Report à nouveau						134	15 659																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Résultat de l'exercice						136	(4 576)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Provisions réglementées						140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Total I						142	12 733																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Provisions pour risques et charges						Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	2 303																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169	9 339																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Produits constatés d'avance						174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Total III						176	11 653																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Total général (I + II + III)						180	24 387																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	16 083																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							

MEN

DGFIP N°2033-B-SD 2022

Extension

Men

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : A M L TRANSPORT										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462	16 083	464		466	16 083												
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480	50	482		484		486	50												
TOTAL		490	50	492	16 083	494		496	16 133												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552	11	554		556	11												
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570		572	11	574		576	11												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

M07

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **A M L TRANSPORT**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immobilisations incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	2 433
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	2 433
Déficits de l'exercice	960	96
Total des déficits restant à reporter	970	2 529

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	224
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	179
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

17.677

⑤

Désignation de l'entreprise: A. M. L. TRANSPORT		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2022 et clos le: 31/12/2022		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

1707

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 3 5 3 7 9 1 4 0

Dénomination de l'entreprise

A M L TRANSPORT

Adresse (voie)

16 Rue Auguste Daix

Code postal

94260

Ville

FRESNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

MOUBARIK

Prénom(s)

El Mostafa

Nom marital

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

100

Naissance:

Date

19/10/1976

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

11

Voie

ALLEE DES MELITES

Code Postal

91150

Commune

ETAMPES

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

M877

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 202

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 3 5 3 7 9 1 4 0

Dénomination de l'entreprise

A M L TRANSPORT

Adresse (voie)

16 Rue Auguste Daix

Code postal

94260

Ville

FRESNES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A M L TRANSPORT 16 Rue Auguste Daix 94260 FRESNES			
SIRET	8 3 5 3 7 9 1 4 0 0 0 0 1 4	Mél: moubarik.elmostafa@gmail.com	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Transports de voyageurs par taxis	Si vous avez changé d'activité, cocher la case	☐
--------------------	-----------------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	96
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%			
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
	PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐			
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE EXPERT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET CLR EXPERTISE 2 RUE DE LA BRIQUETERIE 77500 CHELLES Tél: 0160060606	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 27012023 Lieu: FRESNES
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné	Qualité et nom du signataire: Président El Mostafa MOUBARIK
	Signature: <i>Abdullah</i> "certifie conforme à l'original"
Examen de conformité fiscale (ECF)	☐ prestataire :

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise A M L TRANSPORT
Adresse 16 Rue Auguste Daix 94260 FRESNES

du _____
au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses	Bénéfices Imposables 9
- de l'exercice . 2022 . . (total col.9 + total col.10) 10	- de l'exercice . 2022 . . 10
- de l'exercice précédent 10	- de l'exercice précédent 10

Nom et qualité du signataire El Mostafa MOUBARIK
Président

À FRESNES, le 27/01/2023

Signature, [Signature]

certifier conforme
à l'original

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						
2468						
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)						
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %						
1	2	3	4	5	6	7
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imputé sur le déficit de l'exercice 7a imposé à 10 % 7b
Total						
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI						
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention				
Total						
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement						
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément				
Total						